



SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

Administratifs, Techniciens, Maîtrises, Ingénieurs et Cadres

Comité Social & Economique



Le + syndical

CE + DP + CHSCT = CSE, l'équation à résoudre...

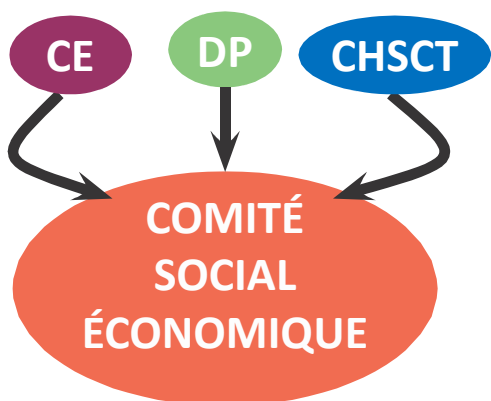
CE : Comité d'Etablissement - DP : Délégués du Personnel - CHSCT : Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail

➔ Nouvelle instance du personnel

A partir des prochaines élections, les instances représentatives du personnel, telles qu'elles existent depuis un demi-siècle, sont refondues.

Issue des ordonnances Macron, l'organisation en CSE, **nouvelle** instance **obligatoire** de représentation du personnel, remplace les CE, DP et CHSCT et s'impose à toutes les grandes entreprises au plus tard le 31 décembre 2019.

Nos élections professionnelles se dérouleront du 22 au 24 janvier 2019.



Le CSE est l'**instance unique de représentation du personnel** dans l'établissement

➔ Les missions du CSE

- Assurer l'**expression collective des salariés** permettant la prise en compte de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production.
- Participer à l'**amélioration des conditions de travail** et à la **protection de la santé et de la sécurité des salariés**.
- Assurer et contrôler la **gestion des activités sociales et culturelles** subventionnées par l'entreprise.

Le 25 janvier prochain, nous entrons dans l'ère nouvelle du CSE !



POUR VOUS AVEC VOUS PARTOUT



Seules les organisations syndicales représentatives siègeront au CSE !

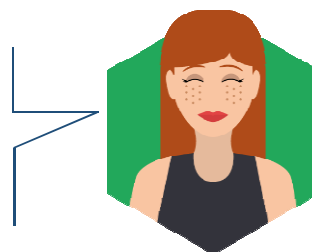
Au fait, c'est quoi la REPRÉSENTATIVITÉ ?

Une Organisation Syndicale est dite **représentative** à partir du moment où elle obtient plus de **10% des suffrages exprimés** lors des élections professionnelles. Cette représentativité lui permet de **négoier** des accords avec sa direction.

La **CFE-CGC** est représentative au niveau **national**, au niveau du groupe **Safran** et de la société **Safran AE**.

Présente dans **90%** des entreprises du secteur Aéronautique, la **CFE-CGC** est la **première organisation syndicale** du groupe Safran !

De plus, la loi Travail du 8 août 2016 a introduit que, **pour être applicable, un accord d'entreprise** doit être signé par une ou plusieurs Organisations Syndicales **représentant au total au moins 50% des voix**.



Toutes les voix comptent pour gagner sa représentativité, tant au niveau local que de l'entreprise, afin de peser sur l'économie et les accords d'entreprise ainsi que la gestion des activités socio-culturelles proposées aux salariés.

En janvier, **il faudra bien choisir les élus** qui vous défendront, vous représenteront et porteront vos idées !



**Le syndicat pas comme les autres !
apolitique, responsable, constructif**

Plus d'infos ?
Rendez-vous
sur l'appli !

CONTACTS

Section locale de Villaroche
w.cfe-cgc@orange.fr
Tel 43-7996

N'hésitez pas à venir nous
rencontrer au local syndical au
bâtiment 43



POUR VOUS
AVEC VOUS
PARTOUT

